



La raison de notre espérance

Les raisons de se joindre à l'Église

Le devoir de se joindre à l'Église

« Puisque cette sainte assemblée et communauté est l'assemblée des sauvés et qu'il n'y a pas de salut en dehors d'elle, nous croyons que personne ne doit se retirer de cette assemblée pour se contenter de se retrouver seul, quels que soient sa condition ou son rang. Tous doivent se joindre et s'unir à elle, contribuant à l'unité de l'Église en se soumettant à son instruction et à sa discipline, en acceptant de porter le joug de Jésus-Christ et en servant leurs frères pour les édifier, selon les dons que Dieu leur a accordés en tant que membres d'un même corps.

Afin que cette unité soit mieux gardée, c'est le devoir de tous les croyants, selon la Parole de Dieu, de se séparer de ceux qui ne font pas partie de l'Église et de se joindre à cette assemblée partout où Dieu l'a établie. Ils doivent le faire même si les autorités civiles et les décrets des dirigeants s'y opposent et que la mort ou la punition corporelle en découlent. Ainsi, tous ceux qui se retirent de l'Église ou qui ne s'y joignent pas s'opposent à ce que Dieu a ordonné. »

Confession de foi des Pays-Bas, article 28

1. L'Église est la sainte assemblée des sauvés
2. Hors de l'Église, pas de salut
3. Le Seigneur nous fait grandir à travers son Église

Pourquoi devrait-on se joindre à l'Église? Dans bien des pays occidentaux, très peu de gens aujourd'hui s'intéressent à se joindre à l'Église. La mauvaise presse, les scandales, la confusion parmi tous ceux qui s'appellent Église, la sécularisation et bien entendu en premier lieu l'incrédulité, tout cela contribue à éloigner les gens de l'Église. Même parmi les chrétiens, plusieurs ne voient pas l'importance de faire partie d'une Église. Ce qui compte, disent-ils, c'est d'avoir la foi et de vivre sa relation avec Dieu.

L'article 28 de la Confession de foi des Pays-Bas a pour but de souligner que tout chrétien a l'obligation de se joindre à l'Église. L'argument logique est simple et présente une double raison suivie d'une double conclusion.

« Puisque cette sainte assemblée et communauté est l'assemblée des sauvés et qu'il n'y a pas de salut en dehors d'elle, nous croyons que personne ne doit se retirer de cette assemblée pour se contenter de se retrouver seul, quels que soient sa condition ou son rang. Tous doivent se joindre et s'unir à elle » (art. 28).

Ces paroles sont très fortes. Reflètent-elles vraiment l'enseignement de la Parole de Dieu ou s'agit-il seulement d'une opinion humaine?

1. L'Église est la sainte assemblée des sauvés

La première raison avancée pour affirmer que nous avons l'obligation de nous joindre à l'Église est de dire que « cette sainte assemblée et communauté est l'assemblée des sauvés » (art. 28). Oui, malgré tous ses défauts, l'Église est une sainte assemblée, mise à part pour appartenir à Dieu et vivre à son service. Lorsque Dieu a établi son alliance avec Israël au Sinaï, il a déclaré à son peuple : « Vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte » (Ex 19.6). C'était un très grand privilège de faire partie du peuple d'Israël. Même si ce peuple était souvent rebelle, Dieu l'appelait une nation sainte, son peuple choisi. Pierre reprend cette parole et l'applique à l'Église du Nouveau Testament :

« Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple racheté, afin d'annoncer les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1 Pi 2.9).

L'apôtre Paul dit que « le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle » (Ép 5.25). Oui, l'Église a été rachetée par le sang du Christ. C'est l'héritage précieux du Seigneur! Elle s'appelle « l'Église de Dieu », car elle appartient à Dieu. Paul a dit à Timothée : « Tu sauras ainsi comment il faut se conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité » (1 Tm 3.14-15). L'Église d'Éphèse, où Timothée était pasteur, était une Église locale bien concrète qui s'appelait « la maison de Dieu », « l'Église du Dieu vivant ». Ce sont là des titres magnifiques!

Malgré ses péchés, l'Église appartient à Dieu. Par conséquent, les personnes sauvées par Jésus-Christ ont l'obligation de se joindre à son Église et de ne pas se tenir à l'écart ou s'en séparer. En fait, c'est précisément ce que Dieu accomplit, comme nous le voyons après la Pentecôte. « Ils louaient Dieu et obtenaient la faveur de tout le peuple. Et le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés » (Ac 2.47). La prédication de Pierre et des autres apôtres a porté ses fruits, de sorte que beaucoup se sont convertis à la foi chrétienne. Dieu a veillé à ne pas laisser ces nouveaux croyants à eux-mêmes, isolés de l'assemblée des saints. Il les ajoutait chaque jour à son Église qui se réunissait pour persévérer dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières (Ac 2.42). L'Église n'est pas une invention humaine, mais une institution divine par laquelle Dieu rassemble ses enfants. Voilà une première raison qui fonde notre obligation de nous joindre à l'Église et d'y rester attachés.

2. Hors de l'Église, pas de salut

L'article 28 ajoute une deuxième raison. Nous sommes tenus de nous joindre à cette Église et de ne pas nous en retirer « *puisque'il n'y a pas de salut en dehors d'elle* ». N'est-ce pas surprenant de lire cette expression bien connue? « Hors de l'Église point de salut! » Que penser de cette affirmation audacieuse? Cette phrase a souvent été utilisée dans l'histoire (par Origène, Cyprien, Augustin, l'Église romaine, et reprise par les réformateurs Calvin, Zwingli, Bullinger, etc.). Elle a été comprise de trois manières différentes.

Premièrement, certains la comprennent dans le sens qu'il s'agirait des élus ou de l'Église invisible. Si nous ne faisons pas partie des élus, nous ne pouvons pas être sauvés. Nous serions donc exhortés à nous assurer d'être élus. Cette idée ne colle pas au contexte. Il n'est pas ici question d'Église invisible ou de notre élection. Il est question de la sainte assemblée des sauvés, à laquelle nous devons nous joindre et ne pas nous en retirer.

La deuxième façon de comprendre cette phrase est de dire qu'il faut absolument être membre d'une Église pour pouvoir aller au ciel. L'Église romaine a longtemps enseigné qu'il était impossible d'aller au ciel sans faire partie de l'Église romaine (ce n'est plus ce qu'elle enseigne). La Bible nous dit au contraire qu'il peut y avoir de vrais croyants dispersés en dehors de l'Église. L'article 28 reconnaît d'ailleurs qu'il y a de vrais chrétiens en dehors de l'Église puisqu'ils sont exhortés à s'y joindre!

Au temps de la Réformation, cette exhortation pouvait viser les anabaptistes séparés des Églises réformées, et surtout les « Nicodémistes », comme Calvin les appelait (en mémoire de Nicodème). Ces derniers croyaient en Jésus seul pour leur salut, mais préféraient rester incognito dans l'Église romaine par crainte des persécutions. Ces chrétiens en cachette étaient exhortés à se séparer de la fausse Église et à se joindre à la véritable Église de Jésus-Christ. C'est une autre chose, cependant, de dire que ces croyants dispersés ne peuvent pas être sauvés.

Cette remarque n'a toutefois nullement pour but de conforter dans une fausse assurance du salut ceux qui refusent obstinément de confesser publiquement le nom du Christ et de se joindre à son Église. Le Seigneur lui-même a dit :

« Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux; mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux » (Mt 10.32-33).

L'apôtre Paul ajoute :

« Si tu confesses de ta bouche le Seigneur Jésus et si tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, tu seras sauvé. Car en croyant du cœur on parvient à la justice et en confessant de la bouche on parvient au salut » (Rm 10.9-10).

Persévérer à être Nicodémite et refuser obstinément la véritable Église du Christ et ses moyens de grâce, c'est se mettre en grave danger spirituel de renier le Christ et de persévérer dans un péché ouvert. Le Seigneur n'a pas dit à Nicodème qu'il était né de nouveau, puisqu'il n'était pas considéré

comme tel, à ce moment-là du moins, jusqu'à ce qu'il rejette son nicodémisme et confesse ouvertement le Christ avec les apôtres.

La troisième façon de comprendre la fameuse phrase « *hors de l'Église point de salut* » est de dire que c'est seulement dans la vraie Église que la Parole de Dieu est prêchée, que la voix du bon Berger est entendue et que les brebis peuvent entendre sa voix et le suivre. « *Le salut ne se trouve en aucun autre* » qu'en Jésus-Christ (Ac 2.42), mais c'est seulement dans l'Église, à travers les ministères institués par Jésus-Christ, que ce salut est normalement offert. On ne peut pas dire qu'il est impossible d'aller au ciel si on reste en dehors de l'Église, car l'Esprit souffle où il veut. Toutefois, la norme établie par Dieu est que Jésus-Christ opère son salut dans nos cœurs par la prédication de la Parole à l'intérieur de l'assemblée. La seconde Confession helvétique va dans ce sens :

« *Nous croyons qu'il n'y a aucun salut assuré en dehors du Christ, qui s'offre dans l'Église comme le bien des élus. Nous enseignons donc que ceux qui veulent avoir la vie ne doivent pas se séparer de la vraie Église du Christ* » (art. 17.13).

Pour prendre un exemple de la vie courante, celui qui veut acheter de la nourriture doit se rendre à l'épicerie et non pas dans une pharmacie. Il peut nous arriver de trouver de la nourriture dans une pharmacie, mais ce n'est pas l'endroit où il faut normalement aller pour acheter de la nourriture. De même, si nous voulons recevoir de la nourriture spirituelle en vue de notre salut éternel, c'est seulement dans l'Église fidèle à la Parole de Dieu que nous pourrions normalement la trouver.

3. Le Seigneur nous fait grandir à travers son Église

Il est important de comprendre le sens du mot « salut ». Dans la Bible, le salut ne désigne pas seulement le cadeau reçu au début de notre vie chrétienne. Il comprend tout le salut passé, présent et à venir. Le salut a bien sûr un début, mais il se continue dans un long processus de sanctification, jusqu'au salut complet que nous recevrons dans la gloire. C'est ainsi que Paul pouvait dire : « *Travaillez à votre salut avec crainte et tremblement* » (Ph 2.12). Quand il est dit que « *le Seigneur ajoutait chaque jour à l'Église ceux qui étaient sauvés* » (Ac 2.47), on peut traduire « ceux en train d'être sauvés » (le verbe est au participe présent indiquant une action continue). Paul avait aussi l'assurance de son salut à venir. « *Je sais que cela tournera à mon salut* » (Ph 1.19).

La Confession des Pays-Bas comprend le mot « salut » dans ce sens. « *Cette Église est une sainte communauté et assemblée des vrais croyants chrétiens, qui attendent tout leur salut de Jésus-Christ* » (art. 27). Il est donc correct de dire qu'il n'y a pas de salut en dehors de l'Église dans le sens que c'est là, dans l'Église, où le Seigneur nous fait grandir par les moyens qu'il a choisis (prédication, sacrements, discipline), afin de nous permettre de persévérer jusqu'à ce que nous recevions le salut complet.

Les croyants qui se sont joints à l'Église sont déjà sauvés, mais nous avons encore besoin de l'aide de l'Église que le Seigneur a établie pour que sa grâce nous soit proclamée et confirmée. C'est dans l'Église construite sur l'enseignement des apôtres que nous sommes soutenus et guidés dans le processus de notre salut, jusqu'à ce que nous soyons parvenus au but de la perfection.

« C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints. Cela en vue de l'œuvre du service et de l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus [...] à la mesure de la stature parfaite du Christ » (Ép 4.11-13).

Nous ne devrions jamais mépriser, par ingratitude, les dons que Jésus-Christ lui-même a accordés à son Église pour notre édification.

La confession se garde bien de dire, toutefois, que ceux qui ne se joignent pas à l'Église ou qui s'en retirent iront en enfer. L'article 28 conclut simplement en disant : « Ainsi, tous ceux qui se retirent de l'Église ou qui ne s'y joignent pas s'opposent à ce que Dieu a ordonné. » Oui, Dieu a ordonné à ses enfants de se joindre à son Église et d'y demeurer attachés. Ceux qui désobéissent à cet ordre font preuve d'orgueil et de présomption et mettent en péril leur vie spirituelle. Nous laissons à Dieu le soin d'exercer son jugement. Pour notre part, soyons reconnaissants de l'amour et des soins que Dieu nous prodigue à travers son Église pour notre bien spirituel et pour sa gloire.

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas.

L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site *Ressources chrétiennes*.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.